

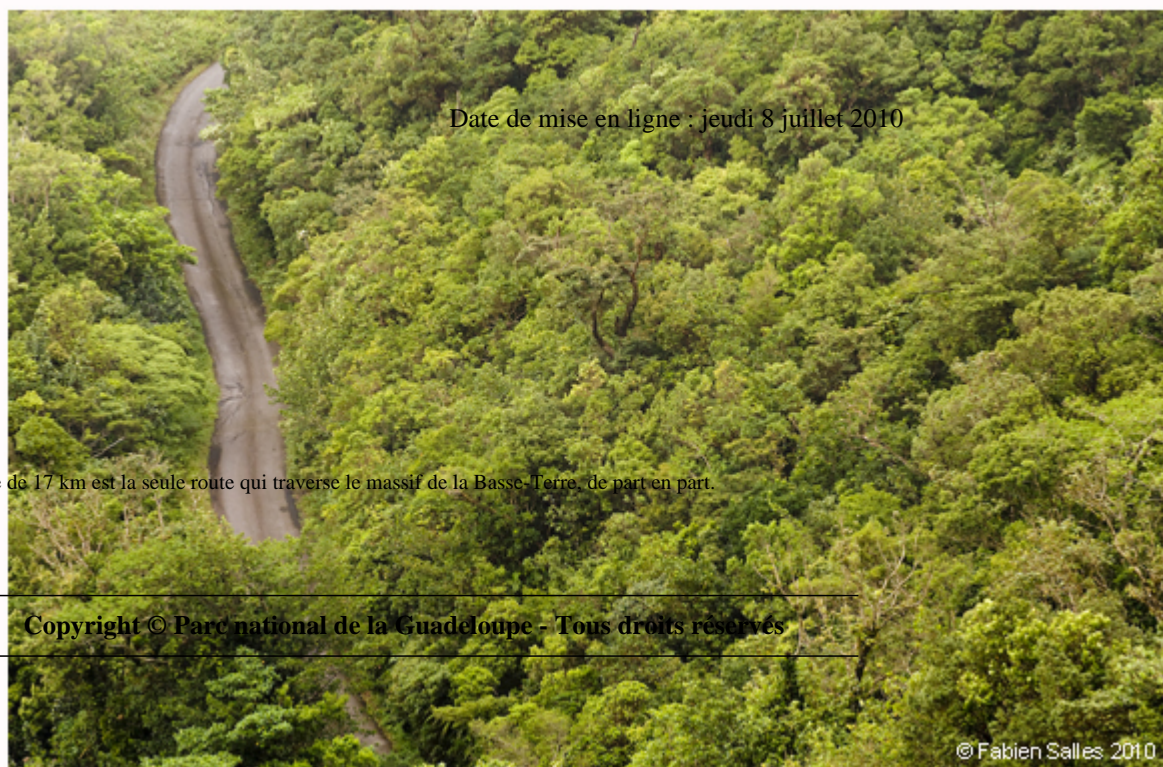


Extrait du Parc national de la Guadeloupe

<http://guadeloupe-parcnational.com/?La-traversee>

# La traversée

- FR - LES TERRITOIRES - Les sites -



### Description :

La route de la Traversée longue de 17 km est la seule route qui traverse le massif de la Basse-Terre, de part en part.

La route de la Traversée longue de 17 km est la seule route qui traverse le massif de la Basse-Terre, de part en part. Elle relie la commune de Petit-Bourg à celle de Pointe-Noire par le massif montagneux.

Cette route permet de pénétrer au coeur de la forêt dense et de la découvrir grâce à plusieurs sites :

### LE SITE

📍 Les Mamelles : 2 pitons de forme particulière

- Le piton de Petit-Bourg : 716 m d'altitude
- Le piton de Pigeon : 768 m d'altitude
- Le Col des Mamelles : 686 m d'altitude

### Sites à découvrir :

- La Cascade aux écrevisses, une chute peu élevée, mais d'un débit important
- La Rivière Corossol (Aire de pique-nique)
- La Maison de la Forêt et son sentier de découverte
- Le site de Bras David avec sa végétation luxuriante (Aire de pique-nique)
- Le Morne à Louis (743 m d'altitude, offre un point de vue intéressant)
- Le Petit Bras David (Aire de pique-nique)

### ASPECTS PRATIQUES

📍 L'accès à tous les sites est gratuit

### La maison de la forêt

La Maison de la Forêt est située sur la route de la Traversée, au coeur du Parc national. Elle donne accès à une exposition sur la forêt guadeloupéenne, un parcours de découverte, une aire de pique-nique le long de la rivière Bras-David.

Consultez le dépliant "[Maison de la Forêt, sentier de Découverte](#)"

📍 La Maison de la Forêt est fermée le mardi.

Horaires d'ouverture : 9h00 - 13h15 / 14h00 - 16h30.

📍 Accès à la route de la Traversée : D23

📍 Deux restaurants sur la route

📍 Parkings non surveillés : ne pas laisser d'objets de valeur dans les véhicules

📍 Pas de toilettes sur les sites

**NB : Le parc zoologique des Mamelles n'est pas géré par le Parc national de la Guadeloupe**